

22 mars 2018

**L'arrogance et le diktat des propriétaires d'ABI à Bécancour  
sont fermement dénoncés**

## **Les travailleurs intensifient leur soutien aux travailleurs en lockout**



Les travailleurs de l'aluminerie d'Arvida, membres de la section locale 1937 d'Unifor, sont venus à Bécancour le 15 mars 2018 annoncer leur soutien financier aux travailleurs en lockout

**L'arrogance et le diktat des propriétaires d'ABI à Bécancour sont fermement dénoncés**

- Les travailleurs intensifient leur soutien aux travailleurs en lockout
- Le syndicat évalue la perte de revenus que cause le lockout à Hydro-Québec

**Luttons pour une retraite en sécurité!**

- La crise des régimes de retraite - *K.C. Adams*
- Attaque en règle contre les régimes de retraite des métallos en Grande-Bretagne
- Où est la démocratie? - *Bryce Moffat*

**États-Unis**

- Les enseignants de la Virginie de l'Ouest défendent leurs droits et leur dignité
- Un monopole ferroviaire a recours à des drones pour espionner ses travailleurs au nom de la «sécurité»

**L'arrogance et le diktat des propriétaires d'ABI à Bécancour  
sont fermement dénoncés**

## **Les travailleurs intensifient leur soutien aux travailleurs en lockout**



**Manifestation devant l'Assemblée nationale à Québec le 8 février 2018 pour demander au gouvernement d'intervenir pour faire débloquer les négociations afin que cesse le lockout des travailleurs de l'Aluminerie de Bécancour**

Les travailleurs du Québec et du Canada intensifient leur soutien aux travailleurs en lockout de l'Aluminerie de Bécancour Inc. Les propriétaires d'ABI, Alcoa et Rio Tinto, refusent de négocier une convention collective que les travailleurs considèrent acceptable. Le 8 mars dernier, le comité de négociation d'ABI s'est présenté à la table de négociation en déclarant qu'il n'avait aucun mandat de négocier quoi que ce soit et que la compagnie retirait son offre du 10 janvier. Les travailleurs avaient déjà rejeté cette offre tout en disant qu'elle comprenait des éléments qui pourraient servir de base à une entente. Le syndicat qui représente les travailleurs d'ABI, la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, rapporte que les représentants d'ABI n'étaient pas sortis de la salle que le communiqué de la compagnie était déjà dans les médias. Le communiqué d'ABI parle de la nécessité d'une restructuration complète des opérations et tente de justifier le refus de la compagnie de négocier en prétendant que les travailleurs ont saboté la production dans le courant de l'année dernière. C'est un communiqué grossier et irrationnel qui a visiblement été écrit avant la rencontre de négociation.



Les travailleurs d'ABI ne se sont pas laissés intimider et ils maintiennent leur position que la situation ne peut pas être résolue sans qu'ABI cesse ses provocations et négocie avec eux une convention collective qu'ils jugent acceptable. Cette position est conforme aux intérêts des travailleurs d'ABI et de la région de la Mauricie-Centre-du-Québec, dans laquelle ABI est un des

plus gros employeurs. Pour leur part, les travailleurs du Québec et du Canada considèrent le refus de négocier du cartel Alcoa-Rio Tinto comme une attaque contre la dignité et les droits de tous les travailleurs et ils multiplient leurs gestes d'appui aux travailleurs d'ABI. Ils intensifient notamment leur appui financier pour permettre aux travailleurs d'ABI de tenir bon face à l'arrogance et l'intransigeance de la compagnie.



**Les travailleurs de l'aluminerie d'Arvida s'engagent à donner 22 000 \$ par semaine aux lockoutés d'ABI**

d'Arvida à l'emploi de Rio Tinto (Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, section locale 1937 d'Unifor) qui sont venus en délégation le 15 mars et ont annoncé un don de 22 000 \$ par semaine aux lockoutés d'ABI jusqu'à la fin du conflit. La délégation est venue en autobus du Saguenay jusqu'à Bécancour pour livrer le premier chèque et manifester son appui.

« Nos membres ont accepté de cotiser 10 \$ de leur paie et la section locale met l'équivalent, ce qui représente une somme d'environ 22 000 \$ par semaine. Quand on sait combien c'est important dans un conflit de travail d'avoir les ressources financières suffisantes pour soutenir les travailleurs, on pense que notre geste pourra aider », a dit Alain Gagnon, le président de la section locale.

Le 12 mars, une délégation d'une quarantaine de militants de la section locale 8922 du Syndicat des Métallos, représentant les agents de sécurité du Québec, est venue soutenir les lockoutés. Alors que les agents de sécurité sont eux-mêmes en plein coeur d'une ronde de négociation, les représentants ont pris le temps de venir annoncer un don mensuel récurrent de 500 \$ aux lockoutés d'ABI.

Le 10 mars, les Métallos de l'usine de bouletage d'Arcelor Mittal à Port-Cartier sur la Côte-Nord ont annoncé qu'ils vont faire un don de 400 \$ par mois rétroactif au 15 janvier jusqu'à la fin du conflit. Toujours sur la Côte-Nord, les employés de soutien d'Arcelor Mittal à Fermont et les travailleurs du chemin de fer et du port d'Arcelor Mittal entre Port-Cartier et Fermont ont aussi offert un appui financier.

« Les appuis continuent d'affluer », a dit le président de la section locale 9700, Clément Masse, à *Forum ouvrier*. Par son comportement, ABI est en train de susciter un élan de solidarité comme j'en ai rarement vu. On reçoit de l'aide des syndicats d'un peu partout, on en a qui vient des autres provinces, des dons de syndicats de professeurs, des appuis qui viennent de tous les drapeaux syndicaux. C'est certain que notre syndicat est reconnu comme un syndicat qui vient en aide aux autres, qui donne de bons montants à ceux qui sont en conflit. Les travailleurs nous le rendent bien aujourd'hui. Tout de même, c'est exceptionnel ce qui se produit. Il va falloir que la compagnie s'assoie avec nous pour régler le conflit. Il n'y a pas d'autre solution. »

Parmi les appuis les plus récents, il y a celui des quelque 1200 travailleurs de l'aluminerie



**La délégation de la section 8922 du Syndicat des Métallos annonce son appui financier aux travailleurs d'ABI**

Le 5 mars, le Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau (CSN), qui représente les 650 travailleurs de l'aluminerie d'Alcoa à Baie-Comeau, a annoncé qu'il versera un montant de 30 000 dollars en appui aux 1030 travailleurs de l'usine ABI.

« Avec cet appui financier, nos membres ont voulu démontrer leur solidarité avec les travailleurs d'ABI, en les aidant durant cette période difficile », a déclaré Michel Desbiens, le président du syndicat. « Les travailleurs de Baie-Comeau se sentent aussi concernés par les enjeux qui touchent les travailleurs d'ABI sur les questions touchant le régime de pension et l'attribution des postes par ancienneté. Nous leur souhaitons un retour rapide de l'employeur à la table de négociation. »

Plusieurs sections locales du Syndicat des Métallos à travers le Canada ont annoncé qu'elles vont fournir de l'appui financier aux lockoutés de Bécancour.

***Plein appui aux travailleurs en lockout d'ABI !***



---

## **Le syndicat évalue la perte de revenus que cause le lockout à Hydro-Québec**



Illustration de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos qui représente la perte de revenus de 604 464 \$ par jour causée à Hydro-Québec par le lockout à ABI

Dans son communiqué du 20 mars, le Syndicat des Métallos estime que le lockout à ABI prive Hydro-Québec de 604 464 \$ par jour de revenus, soit la valeur de l'hydroélectricité qu'ABI achète de la société d'État.

Cette donnée repose sur une étude faite par un analyste indépendant qui est un spécialiste de l'énergie.

L'étude mentionne d'abord que dès les premières heures du lockout, deux des trois séries de cuves d'aluminium étaient arrêtées, ce qui correspond aux deux tiers de la production d'aluminium de l'usine, dont la production annuelle est habituellement de 439 999 tonnes métriques d'aluminium (moyenne établie en 2017).

Le décret 1070-2014 en date du 3 décembre 2014, définit les conditions du contrat d'approvisionnement en électricité entre le gouvernement, Hydro-Québec et la compagnie (Alcoa et Rio Tinto à l'heure actuelle).

Selon l'étude, le contrat prévoit qu'ABI doit payer pour la puissance souscrite (735MWh l'hiver et 730MWh l'été), soit le bloc d'énergie qui lui est réservé par Hydro-Québec, peu importe qu'elle l'utilise ou non. En vertu du contrat, la compagnie ne pourrait unilatéralement décider de réduire sa production et payer uniquement pour l'énergie réellement consommée. Dans le même esprit, elle ne peut réduire unilatéralement sa production de façon importante et continuer de bénéficier des tarifs préférentiels fixés par le contrat pour la portion de production qu'elle effectue. De plus, si la compagnie choisit de réduire sa production de façon significative, elle s'expose à une pénalité de la part du gouvernement, selon l'étude. Les tarifs préférentiels d'électricité qui lui sont accordés le sont en contrepartie d'une production d'aluminium minimale. Lorsque la production annuelle passe sous la barre des 380 000 tonnes, une pénalité peut être imposée à ABI.

Cependant, le décret prévoit à l'article 20.4 qu'en cas de « force majeure », qui peut comprendre un lockout décrété unilatéralement par l'employeur, ce dernier voit ses obligations prévues au contrat « suspendues ». Ainsi, en raison du cas de « force majeure », ABI n'est pas tenue d'acheter tout le bloc qui lui est réservé et n'est pas assujettie à une pénalité liée à sa décision de réduire sa production des deux tiers.

Selon l'étude, comme un bloc d'électricité est réservé pour ABI et que cette dernière n'est pas tenue de le payer puisqu'elle invoque un cas de « force majeure », la société d'État se voit privée de revenus importants.

Selon les calculs effectués à la demande du Syndicat des Métallos par cet expert indépendant en énergie, la société d'État perd des revenus de 604 464 \$ par jour en hiver et perdrait des revenus de 600 352 \$ par jour en été. Ainsi, du 11 janvier au 19 mars seulement, le lockout chez ABI aura occasionné une perte de revenu de 41,7 millions \$ pour Hydro-Québec.

Sur une année, cela représente 220 millions de dollars (en supposant une relative stabilité du prix de l'aluminium, puisque ce dernier entre dans le calcul du prix).

De plus, si le lockout n'était pas considéré comme un cas de « force majeure », une réduction des deux tiers de la production se traduirait par une pénalité d'une valeur annuelle de 41,9 millions \$.

Le syndicat rappelle que lors du lockout chez Rio Tinto Alcan à Alma, en 2012, le conflit avait coûté à Hydro-Québec 148 millions \$, pesant lourdement dans le bilan de 2012 de la société d'État. En effet, dans le cas de Rio Tinto, qui est lui-même producteur d'hydroélectricité au Saguenay-Lac-Saint-Jean avec ses propres barrages et centrales, Hydro-Québec était obligée en vertu du contrat d'acheter les surplus de l'électricité produite directement par RTA à un prix déterminé par contrat, un prix nettement supérieur au prix de production, selon l'étude.

Le syndicat demande donc : « Est-ce que Hydro-Québec et tous les Québécois vont à nouveau devoir payer pour les pratiques industrielles douteuses des géants de l'aluminium ? »

Le président de la section locale des Métallos qui représente les travailleurs d'ABI, Clément Masse, dénonce cette situation dans le communiqué du syndicat :

« Si la compagnie bénéficie de tarifs d'électricité avantageux de la part de l'État québécois, c'est parce qu'elle crée de bons emplois ici », dit-il. « Aujourd'hui, elle rompt ce pacte unilatéralement, alors qu'une solution négociée était à portée de main. Cela affecte lourdement 1030 familles, l'économie de toute une région et maintenant on comprend que l'ensemble des Québécois en paie aussi le prix. »



---

**Luttons pour une retraite en sécurité!**

## **La crise des régimes de retraite**

**- K.C. Adams -**

*L'entreprise privée est incompatible avec le fonctionnement des secteurs de base de l'économie socialisée moderne*

La crise des pensions au sein du système impérialiste d'États tire son origine d'une contradiction fondamentale : la propriété et le contrôle privés des forces socialisées de la production industrielle de masse. Le caractère fractionné et en perpétuel changement de la propriété privée de l'économie socialisée et son objectif d'obtenir le profit maximum d'argent pour une minorité privilégiée mènent à des conséquences graves insolubles pour tous les aspects de l'économie, y compris les régimes de retraite. La responsabilité sociale de garantir une retraite au niveau de vie atteint par la société est en conflit avec la propriété et le contrôle privés instables et fractionnés des secteurs de base. La responsabilité sociale des pensions retombe sur les entreprises privées qui sont en position de contrôle en ce moment mais celles-ci ne sont pas en mesure de remplir ces obligations et elles ne veulent pas le faire non plus.

Les entreprises privées ne peuvent pas suivre le rythme du développement des forces productives. Les développements scientifiques peuvent sembler excitants pour l'entreprise privée mais ils ont de sérieuses conséquences sur le taux de profit. Le profit d'argent maximum est après tout le but de l'entreprise privée mais l'évolution des forces productives, qui entraîne une augmentation de la productivité, exerce une pression à la baisse sur le taux de profit. Un nombre moins élevé de travailleurs produisent la même quantité de produit social mais l'investissement dans son ensemble augmente considérablement.



Le taux de profit est calculé comme un rapport entre la valeur nouvelle que les travailleurs produisent et le montant total investi ou le montant total de la valeur transférée des matériaux et de la machinerie consommés dans le processus de production. Qu'il soit calculé d'une façon ou d'une autre, le taux de profit subit continuellement la pression du développement des forces productives,

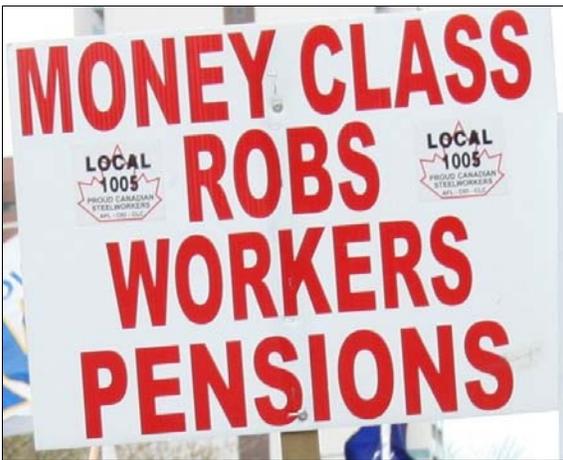
comme en témoignent les industries des biens et des services.

Les secteurs sidérurgiques britanniques, américains et canadiens ont connu d'énormes changements des forces productives. Ce qui était produit il y a deux décennies peut maintenant être produit avec une fraction de la main-d'oeuvre. Parce que le secteur est contrôlé privément et pris au piège dans le système impérialiste d'États, la pression à la baisse sur le taux de profit a entraîné crise après crise. Les faillites, la destruction des forces productives, la restructuration de la propriété et les réclamations des métallos, les stratagèmes organisés par l'État pour payer les riches, et maintenant les guerres tarifaires et commerciales, sont chaotiques et déstabilisateurs. Les changements de propriété, les mouvements de production d'un pays à l'autre, les demandes brutales de concessions antiouvrières exigées des métallos actifs et à la retraite, les stratagèmes organisés par l'État pour payer les riches, la manipulation par les monopoles des prix du marché et la destruction de forces productives en parfaite condition sont chose courante.

La crise est telle qu'en Grande-Bretagne, la destruction des forces productives de l'acier a été si massive que le pays dans son ensemble ne produit qu'une fraction de ce qu'il produisait autrefois. Mais la quantité produite exprimée en tonnes ne révèle qu'un aspect du problème ; l'autre aspect provient du fait que la quantité annuelle totale réduite aujourd'hui à 7,5 millions de tonnes métriques, comparativement aux 15,2 millions de tonnes en 2000, peut être produite avec beaucoup moins de métallos actifs qu'il ne le fallait pour produire une quantité similaire il y a 18 ans.

Le fait que moins de travailleurs produisent la même quantité d'acier réduit également la valeur totale nouvelle que les travailleurs produisent. La machinerie et les matériaux ne produisent pas eux-mêmes de valeur nouvelle ; ils aident les travailleurs à produire la valeur nouvelle mais la machinerie ne peut que transférer la valeur figée que les travailleurs précédents ont produite en fabriquant ces machines et ces matériaux. La nouvelle valeur incorporée dans ces machines et ces matériaux a déjà été réclamée et expropriée et ne peut donner lieu à aucune nouvelle valeur supplémentaire.

Le système impérialiste de propriété et de contrôle privés de l'économie socialisée ne chérit pas le produit social additionnel ; ce qu'il chérit, c'est le profit d'argent qu'il tire de l'échange du produit social sur les marchés. Mais le prix de production du produit social chute de façon inversement proportionnelle à la croissance de la productivité, et le rapport de la nouvelle valeur à la valeur transférée de la machinerie et des intrants chute elle aussi, ce qui fait baisser le taux de profit.



La crise qui résulte de la propriété privée des forces productives socialisées de la production industrielle de masse est telle que Tata Steel, avec 8 000 métallos actifs en Grande-Bretagne, détient la plus grande part de la responsabilité sociale de 124 000 retraités au sein du Régime de retraite de British Steel (BSPS) et d'autres métallos prennent leur retraite chaque semaine. [1] Il en va de même chez Stelco Steel à Hamilton, en Ontario, où un peu plus de 500 métallos actifs travaillent encore à Hamilton Works alors que le nombre de retraités dans le régime de retraite de la section locale est d'environ 10 000.

Les nouveaux propriétaires de Stelco, qui sont juste les plus récents d'une liste qui s'allonge, ont fait sauter le régime de retraite au moyen du processus de faillite de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), qui avait déjà exclu les nouveaux engagés. En Grande-Bretagne, Tata Steel qui est aussi le plus récent d'une longue liste de propriétaires privés, a réussi à faire sauter le BSPS sans avoir recours à la protection de la faillite, en utilisant une combinaison de

pression de l'État et de menaces de liquidation.

La sécurité à la retraite requière la stabilité de la propriété et du contrôle dans l'économie socialisée. Cette stabilité ne peut pas être assurée par l'entreprise privée ; elle ne peut provenir que d'une forme de contrôle étatique et de propriété commune qui a un objectif moderne conforme au caractère socialisé intégré des forces productives modernes de la production industrielle de masse. Un objectif moderne considère le produit social comme étant précieux pour sa valeur d'usage qui satisfait et garantit le bien-être du peuple et les intérêts généraux de la société, et contribue à humaniser l'environnement social et naturel. L'objectif et la conception modernes de la nouvelle classe ouvrière ne considèrent pas le produit social que produisent les travailleurs comme quelque chose qui doit être nié en tant que valeur d'échange pour que le profit en argent puisse être exproprié au profit d'une petite classe privilégiée de propriétaires de la richesse sociale.

Sans le renouveau du processus politique au moyen duquel les producteurs véritables prennent le contrôle des forces productives, du produit social et de l'État, la bataille pour une retraite en sécurité continuera d'être sujette à des bouleversements et des dangers. La classe ouvrière doit mettre en oeuvre au maximum son unité et son pouvoir collectif pour défendre ses droits à une pension dans la situation actuelle, et lutter tout aussi fermement pour le renouveau démocratique du processus politique afin de garantir les droits de tous et résoudre la contradiction, qui demande à être résolue, entre les forces socialisées de la production industrielle de masse et leur propriété et contrôle antagonistes par des individus d'une petite élite privilégiée.

### **Note**

1. L'effectif ouvrier de Tata Steel à l'échelle du monde a produit 27,5 millions de tonnes métriques de divers types d'acier en 2017. Tata Steel n'est qu'un monopole au sein du cartel beaucoup plus large appelé le Groupe Tata, un conglomérat mondial qui exproprie la valeur de la production de 700 000 travailleurs dans le monde.

Voici le total annuel produit par certains pays en millions de tonnes métriques d'acier pour 2017 :

Royaume-Uni 7.5 ;

Canada 13.7 ;

États-Unis 81.6 ;

Corée du sud 71.1 ;

Russie 71.3 ;

Inde 101.4 ;

Japon 104.7 ;

Chine 831.7 ;

Le total à l'échelle mondiale est 1691,2.

En 1990, l'industrie sidérurgique britannique employait environ 50 000 métallos. Il n'en reste aujourd'hui que quelques milliers de plus que les 8 000 métallos de Tata Steel. Le total annuel de production d'acier du Royaume-Uni en 1967 était de 24,3 millions de tonnes et il a chuté à 15,2 millions de tonnes en 2000. La chute de la production et de l'emploi reflète non seulement la productivité mais aussi la réorganisation de l'économie impérialiste selon les intérêts privés des cartels mondiaux, pas seulement dans la production d'acier, mais plus largement dans le secteur manufacturier et dans d'autres secteurs.



## Attaque en règle contre les régimes de retraite des métallos en Grande-Bretagne



**Manifestation à Port Talbot contre les attaques contre les pensions des métallos**

Le monopole indien Tata Steel Limited, qui emploie 80 000 travailleurs dans la production sidérurgique partout dans le monde, a annoncé l'année dernière qu'il va restructurer les régimes de retraite à prestations déterminées des travailleurs en Grande-Bretagne. Cette attaque contre le droit des travailleurs à leur pension touche 124 000 membres du régime de retraite des métallos de la Grande-Bretagne, le British Steel Pension Scheme (BSPS). Tata Steel a présentement à son emploi 8 000 travailleurs actifs dans des usines en Grande-Bretagne et au Pays de Galles. La compagnie est membre de Tata Group, un cartel qui exproprie la valeur de la production effectuée par 700 000 travailleurs à l'échelle mondiale.

Les concessions exigées des métallos et des retraités britanniques affectent les prestations du régime de retraite qu'ils reçoivent présentement et celles qu'ils doivent recevoir éventuellement suite à une restructuration du régime de retraite BSPS et de ses 26 milliards \$ de fonds accumulés. Tata Steel et les représentants du gouvernement ont menacé les retraités que s'ils n'acceptent pas les concessions demandées pour réduire les prestations de leur régime de retraite et les contributions de la compagnie au fonds puisées à même la nouvelle valeur produite par les travailleurs actifs, l'élite impérialiste dominante qui contrôle le secteur sidérurgique va fermer les usines appartenant à Tata. L'objectif recherché par les réductions des prestations de retraite et des contributions de la compagnie au régime de retraite est de faire en sorte que les oligarques qui possèdent et contrôlent les usines accroissent leur expropriation de la valeur que les métallos produisent.

Ensemble, Tata Steel et le régulateur des régimes de retraite ont activement participé à l'extorsion de ce qui appartient de droit aux travailleurs. Ils ont tous deux déclaré que sans ces concessions antiouvrières et sans une injection de fonds publics de l'État de type payer les riches dans le cartel privé afin d'augmenter et de garantir le profit d'argent des détenteurs du capital-actions et de la dette, le secteur sidérurgique de l'économie ne va pas et ne peut pas fonctionner. Le chantage qu'ils font est très connu de plusieurs métallos canadiens. Même les mots et les menaces se ressemblent. Ils se résument à cette rengaine antisociale : « Nous, les impérialistes qui sommes en position de contrôle, avec l'appui indéfectible et la bénédiction des autorités de l'État qui représentent nos intérêts privés, refusons de gérer l'économie et les usines si notre objectif de profit d'argent maximum n'est pas réalisé. Pour ce faire, vous les travailleurs devez réduire les réclamations que vous faites à la valeur que vous produisez sous formes de salaires et de prestations de retraite et l'État doit nous fournir des fonds publics. Sinon, nous allons déclarer faillite, nous allons bloquer les réclamations que vous faites à nos actifs privés, qui appartiennent majoritairement aux prêteurs d'argent ; nous allons ou

bien fermer les usines et mettre en péril votre moyen de subsistance actuel, ou bien vendre l'entreprise pour moins que rien à un investisseur (initié) qui ne sera pas encombré de toutes ces responsabilités sociales envers les régimes de retraite actuels, les autres avantages postérieurs à l'emploi et l'assainissement de l'environnement. »

*Workers' Weekly*, le journal en ligne du Parti communiste révolutionnaire de Grande-Bretagne (marxiste-léniniste), souligne que Tata Steel et le régulateur gouvernemental ont placé les 124 000 membres du BSPS devant un choix douloureux : passer à un régime de remplacement inférieur inventé par Tata Steel, ou à un Fonds de protection des régimes de retraite (PPF). On y lit : « Les deux plans rapporteront en moyenne aux travailleurs moins que l'ancien, mais, pour un grand nombre de travailleurs à la retraite qui n'ont pas pu participer au choix pour des raisons de santé, la seule option qui restait était le PPF, l'option qui de façon générale est la moins avantageuse. » Les retraités devaient choisir l'un ou l'autre des plans de réduction de leurs prestations de retraite entre octobre et décembre 2017.



Comme les retraités étaient forcés de faire un choix entre deux options impossibles, ils sont rapidement devenus la proie de « vautours déguisés en conseillers financiers » qui, comme l'explique le *Workers' Weekly*, « se sont rués sur les travailleurs touchés, cherchant des victimes faciles de fraudes de grande envergure. L'échéancier serré a créé les conditions idéales pour permettre à ces soi-disant conseillers de tirer profit de la situation. Ils ont offert aux travailleurs une troisième option, soit le transfert complet de leurs pensions par le biais de ce qui est appelé un transfert DB, une option dont le Comité spécial

sur le Travail et les Régimes de retraite (du parlement du Royaume-Uni), dans son rapport sur la fermeture du régime de retraite, a dit qu'elle n'était 'généralement pas dans le meilleur intérêt des personnes concernées ' ».

Selon les rapports, plusieurs milliards de dollars ont été siphonnés des retraités en magouilles et en frais. Sous la pression de ces vautours, 2 600 retraités ont accepté le transfert de leur régime de retraite à la troisième option. Avec le recul, les retraités ont perdu une grande partie de leurs prestations, une situation d'une telle ampleur que la police s'en est maintenant mêlée pour faire la lumière sur comment un vol aussi flagrant a pu être commis.

Le président du Comité spécial sur le Travail et les Régimes de retraite, Frank Field, qui est membre de l'opposition au gouvernement du Royaume-Uni, a exprimé beaucoup de critiques une fois que le mal a été fait : « Les retraités se sont fait voler par les vautours de la finance...Une fois de plus, nous avons vu le régulateur des régimes de retraite faire de la musique pendant que Rome brûle alors qu'il aurait dû voir venir l'escroquerie...Toutes les autorités responsables doivent agir maintenant pour empêcher que d'autres gens se fassent arnaquer. »

*Workers' Weekly* écrit : « Toute cette affaire témoigne de façon accablante de la politisation des intérêts privés au moyen de cette décision arbitraire prise en commun par un grand monopole international, le gouvernement et les autorités de l'État, une décision qui viole le droit du peuple à un moyen de subsistance décent à la retraite. Elle met en lumière la nécessité que les travailleurs s'organisent à la défense de leurs intérêts et pour leur propre pouvoir décisionnel sur la direction de l'économie, afin que la production vitale ne soit pas soumise aux aléas du marché, que leurs réclamations au produit social sous forme de salaires, de régimes de retraite et de programmes sociaux soient garanties et que les monopoles soient privés du pouvoir de priver les travailleurs de ces réclamations. »



## Où est la démocratie?

- Bryce Moffat -

En 1773, le « Boston Tea Party » a contesté fermement cette fraude par laquelle les colonies américaines étaient taxées par le gouvernement britannique sans qu'elles soient représentées au Parlement britannique. On appelait cela une « taxation sans représentation », une rafle fiscale monumentale.

Au Canada, à mon avis, la taxation « avec représentation » n'est pas très en vogue non plus et la situation va juste s'empirer si les travailleurs continuent de la tolérer. De la façon dont notre parlement est structuré, certains de nos politiciens ne peuvent pas faire grand-chose à ce sujet, alors que d'autres ne vont simplement rien faire peu importe ce qu'ils disent pendant les élections.

Quand les droits des travailleurs en vertu de la Charte sont violés, légalement bien sûr, les travailleurs sont souvent laissés sans possibilité de résoudre à l'amiable les problèmes qu'on leur a imposés. Quand ils font des efforts pour combattre une injustice, il y a souvent des restrictions en vigueur pour rendre toute contestation très difficile et toujours incroyablement coûteuse. Quand c'est le gouvernement ou l'élite dirigeante qui sont contestés, l'affaire est souvent laissée sans solution et à leur avantage, parce c'est seulement les très riches qui peuvent se permettre de longues poursuites en cour. En ce qui concerne le reste, c'est Marie-Antoinette qui l'a bien dit : « « Ils n'ont pas de pain ? Qu'ils mangent de la brioche ! » »

Dans un système capitaliste, les gens peuvent faire des progrès dans la vie sur la base de leur mérite et ça c'est très bien. Le système tend à trouver une place pour ces gens-là, et pour ceux aussi qui en raison des circonstances jouent un rôle secondaire. Malheureusement, ce système donne aussi beaucoup d'opportunités aux parasites corporatifs qui veulent avoir tout cuit en bouche aux frais de la société.

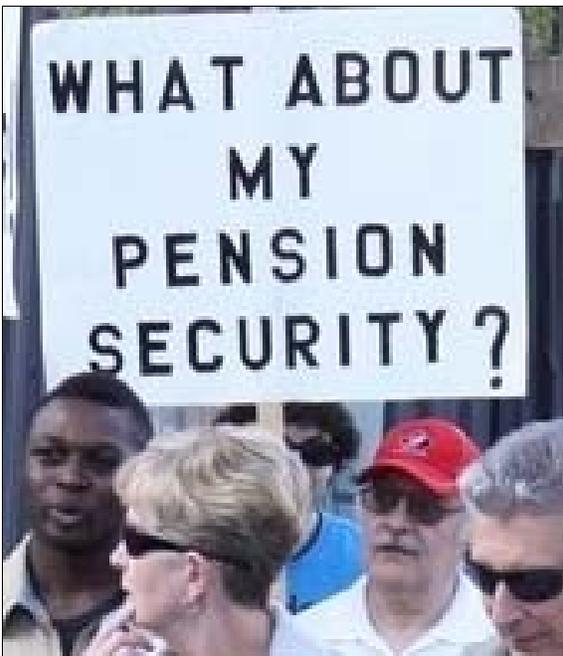
Pendant que tout cela se produit, les puissants deviennent encore plus puissants et gardent fermement sous leur contrôle les forces policières avec lesquelles ils peuvent contrôler ceux qui les contestent. De cette façon-là, en faisant jouer l'autorité de leurs positions, ils peuvent présumer avec satisfaction que le public fait face à trop d'obstacles pour pouvoir les contester.

Si les travailleurs, en cherchant à se défendre, s'écartent de la loi, les autorités peuvent traiter le problème rapidement sur une base de crime et châtement au lieu d'essayer de régler le problème.

Un bon exemple de cela ce sont les incidents qui se sont produits à la conférence du G-20 à Toronto en 2010. Je crois que cela nous en a dit long sur ce que nos dirigeants démocratiques pensent de nos droits garantis par la Charte. Un autre exemple, et il y en a plein d'autres, c'est l'habitude qu'ils ont d'imposer des lois de retour au travail aux gens qui sont en grève de façon légale et justifiable ; ou comment on permet aux entreprises de s'enfuir, légalement bien sûr, avec les épargnes des travailleurs pour la retraite qu'ils ont amassées pendant de nombreuses années de travail et



d'épargne. Au sujet de cette question des régimes qui sont privés de sécurité, le gouvernement fédéral a été interpellé formellement pour qu'il mène une enquête publique pour traiter de nos justes préoccupations mais il a simplement refusé de le faire.



L'establishment ne manque pas de moyens pour essayer d'influencer notre façon de penser. Par des phrases souvent obscures lors d'entrevues, de tables rondes et d'autres événements du genre, les enjeux sont présentés avec une rhétorique suave et éloquente qui vise à amener les travailleurs à accepter l'ordre du jour intéressé du monde corporatif. Quand on écoute ou on lit ces déclarations, on en apprend autant en lisant entre les lignes que les lignes elles-mêmes, en portant attention à ce qu'elles ne disent pas autant qu'à ce qu'elles disent. Des présentations comme celles-là, à mon avis sont de la diversion qui vise à distraire ceux qui ne sont pas sur leurs gardes et ceux qui se laissent aisément influencer.

Par exemple, on nous donne souvent à lire des nouvelles très bien tournées ; une attaque contre la personnalité de quelqu'un alors qu'un autre s'en tire indemne. On entend très peu parler du fiasco de la centrale de génératrices au gaz à Oakville ou de notre dette brute nationale qui montre, certainement en partie, le fouillis dans lequel ce pays se trouve. Tout ce scénario nous amène à penser à quel point l'argent des travailleurs est dilapidé pour des choses dont on ne tirera jamais les bénéfices.

En tant qu'électeurs, nous avons encore le « droit démocratique » d'élire des gens pour nous représenter au Parlement, ou pour faire comme bon leur semble au Parlement. Malheureusement, beaucoup trop de nos élus payés au Parlement sont devenus des pions involontaires d'un système créé pour satisfaire la cupidité d'une puissante élite et, nous les électeurs, sommes les pions involontaires qui les plaçons là.

*Bryce Moffat est un retraité de l'ancienne usine de Stelco de Hamilton en Ontario et un membre retraité de la section locale 1005 du Syndicat des Métallos. Courriel : Brycemoffat2@gmail.com.*



---

## États-Unis

# Les enseignants de la Virginie de l'Ouest défendent leurs droits et leur dignité

*Forum ouvrier* félicite les 34 000 enseignants de la Virginie de l'Ouest et d'autres employés des écoles publiques qui se sont défendus et ont défendu l'éducation publique. Le 7 mars, suite à des journées de grève à l'échelle de l'État qui ont débuté le 22 février, les autorités de l'État ont dû retraiter et passer une loi qui comprend les principales demandes des enseignants et des travailleurs de l'éducation, dont une augmentation de salaire de 5 %. Alors que d'autres employés de l'État, visiblement encouragés par le courage et les actions des enseignants, s'apprêtaient selon des rapports à s'engager dans la lutte eux aussi, l'augmentation de salaire a été étendue dans la loi à tous les

travailleurs de l'État et pas seulement aux enseignants.



**Les enseignants et leurs supporters manifestent le 2 mars 2018 à la législature de l'État à Charleston en Virginie de l'Ouest**

Les travailleurs du secteur public en Virginie de l'Ouest sont confrontés à un gouvernement antisocial rétrograde qui représente les intérêts privés étroits de l'élite dirigeante riche et a recours aux pouvoirs de police pour priver les travailleurs de leurs droits. Les syndicats du secteur public ne sont pas reconnus par la loi. Ceux qui existent ne peuvent recueillir que des cotisations syndicales volontaires auprès des travailleurs individuels. Aucun employeur public n'a le pouvoir légal de négocier des conditions collectives d'emploi avec ses employés. Les enseignants n'ont aucun droit de négociation collective ou de convention collective et n'ont aucun droit légal de prendre un quelconque moyen de pression. S'ils le font, ils font face à des pouvoirs de police tels que des injonctions, des amendes, l'emprisonnement, la suspension et la perte d'emploi.

Les enseignants n'ont pas reçu d'augmentation salariale substantielle depuis des années et ont fait face à de fortes augmentations de paiements d'assurance médicale dans le cadre du programme de l'Agence publique d'assurance des employés et font face à des menaces de nouvelles hausses. Les autorités de l'État de Virginie de l'Ouest ont mis en place un programme d'austérité antisociale agressif qui laisse les programmes sociaux et les services publics profondément sous-financés et incapables de s'acquitter de leurs responsabilités sociales. Les enseignants disent que leur salaire est le quatrième plus bas de tous les États.

Selon les médias américains, les enseignants ont mis de l'avant les cinq principales revendications suivantes :

- mettre en échec par des lois l'expansion des écoles à charte ;
- tuer dans l'oeuf une proposition d'éliminer l'ancienneté au travail ;
- saborder un projet de loi qui vise à affaiblir davantage les syndicats en leur retirant le droit de déduire les cotisations syndicales volontaires par le biais des feuilles de paie ;
- réduire les frais d'assurance maladie et résoudre la crise dans les soins de santé par une augmentation des impôts des grandes entreprises ;
- accorder une augmentation de salaire immédiate d'au moins 5 pour cent.



Comme les enseignants n'ont pas de convention collective, même l'augmentation de salaire doit être adoptée par la législature de l'État et signée par le gouverneur. Les enseignants ne se font aucune illusion sur la nature non représentative du système politique officiel de la Virginie de l'Ouest, qui est contrôlé et dominé par un gouverneur milliardaire et d'autres représentants des grandes entreprises. L'élite dirigeante politique et économique doit être forcée d'en venir à un accord et c'est ce que les enseignants ont réussi à faire.

Pour contester les autorités de l'État et obtenir satisfaction à leurs demandes, les enseignants du secteur public et d'autres travailleurs de l'éducation ont renforcé les syndicats existants avec une participation massive et un leadership local revigoré. Ils ont exigé que les autorités de l'État signent leurs cinq revendications de base. Pour ajouter à l'urgence de la situation, les enseignants ont organisé une grève nationale de deux jours à partir du 22 février, suivie d'un prolongement de deux jours qui a entraîné la fermeture de toutes les écoles publiques de l'État. Les autorités de la Virginie de l'Ouest les ont menacés avec des amendes sévères et d'autres attaques mais les enseignants sont restés fermes quant à l'acceptation de leurs cinq demandes qu'ils veulent faire inscrire dans la loi.



**Vigile à la législature de l'État, une des actions de masse organisées par les enseignants et leurs supporters**

Le 27 février, le gouverneur de l'État, un oligarque du charbon et de l'agriculture, a promis de répondre aux demandes des enseignants, mais seulement en paroles, car la législature de l'État a

refusé d'inscrire cet accord dans une loi, En réponse, les travailleurs de l'éducation ont tenu des réunions de masse et des rassemblements dans tout l'État où ils ont voté massivement pour continuer la grève jusqu'à ce que leurs demandes soient adoptées dans une loi. Tout au long de la grève, les enseignants et leurs partisans ont organisé des rassemblements militants dans leurs comtés locaux et au Capitole de l'État à Charleston. Selon tous les rapports, une grande partie des 277 000 étudiants touchés et des parents ont participé aux rassemblements.

Un aspect de la grève a été l'initiative des directeurs d'école des 55 comtés de fermer toutes les écoles publiques. Le surintendant en chef a déclaré que les enseignants avaient fait preuve d'une détermination et d'une unité remarquables pour leur cause et qu'ils avaient obtenu un appui si large de la population qu'il serait prudent de fermer les écoles et d'éviter d'aggraver le conflit par des mesures policières.

Grâce à une mobilisation de masse et à la diffusion inlassable de leurs opinions parmi la population, les enseignants ont réussi à organiser un arrêt de travail à l'échelle de l'État et, ce faisant, ont obtenu un soutien important à leur juste cause. La clé a été la libération du facteur humain et de son énergie individuelle et collective. Les enseignants et leurs supporters ont trouvé des moyens inventifs de se mobiliser, de communiquer entre eux sur l'Internet et d'organiser des réunions de masse dans des lieux peu orthodoxes comme des centres commerciaux abandonnés et fermés.



**Rassemblement du 5 mars 2018 à la législature de l'État à Charleston**

La classe ouvrière est le centre de l'économie socialisée qui produit la valeur dont le peuple et la société ont besoin pour leur existence. Les enseignants transmettent les connaissances accumulées par la société d'une génération à l'autre et, ce faisant, augmentent la valeur objectivée de la capacité de travail de chaque personne. Les enseignants et les autres membres de la classe ouvrière sont la source d'où les relations sociales et les institutions politiques peuvent être renouvelées et modernisées pour se conformer à l'économie socialisée.

En se défendant avec courage et détermination, les enseignants des écoles publiques de la Virginie de l'Ouest et d'autres travailleurs ont trouvé un moyen de défendre leurs droits en ce moment contre les attaques des intérêts privés étroits de l'oligarchie au pouvoir et ont fait un grand pas en avant en prenant position pour leurs droits et les programmes sociaux. La question à laquelle ils font face maintenant, et à laquelle tous les travailleurs font face, c'est de soutenir cette marche vers l'avant en bâtissant leurs organisations indépendantes et en développant leur pensée et leur voie indépendantes.



## Un monopole ferroviaire a recours à des drones pour espionner les travailleurs au nom de la «sécurité»

On a rapporté plus tôt en mars que le monopole ferroviaire Union Pacific Railroad a recours à des drones pour espionner ses travailleurs sous prétexte de s'assurer qu'ils suivent les règles de sécurité. Union Pacific Railroad est une entreprise ferroviaire de transport de marchandises qui exploite 8 500 locomotives sur un parcours de plus de 52 000 kilomètres dans 23 États à l'ouest de Chicago et de la Nouvelle-Orléans. Il est la deuxième plus grande société ferroviaire des États-Unis, après BNSF Railway de Berkshire Hathaway et une des plus grandes compagnies de transport dans le monde. L'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis (FAA) a approuvé l'utilisation de drones par Union Pacific en 2015. La compagnie emploie maintenant 126 opérateurs de drones certifiés pour l'inspection par drones des lignes ferroviaires et des ponts. En décembre 2017, Union Pacific a commencé à avoir recours aux drones pour espionner ses travailleurs. D'autres sociétés ferroviaires utilisent aussi des drones. BNSF Railway a été autorisé par la FAA à utiliser des drones dans des zones qui sont en dehors du champ visuel et la nuit. CSX a aussi recours à des drones, notamment pour inspecter son réseau ferroviaire. Norfolk Southern Corp. effectue des inspections de ponts à l'aide de drones.



Les travailleurs du rail des États-Unis s'opposent fermement à l'utilisation de drones pour les espionner. Ils la dénoncent comme une attaque à leur dignité et à leur droit à la vie privée et comme une attaque à leur santé et sécurité et à celles des communautés. Ils disent que ces drones qui volent au-dessus de leurs têtes pendant qu'ils travaillent sont extrêmement dangereux. Ils détournent leur attention de sorte que les travailleurs tendent à regarder en l'air plutôt qu'en avant et plutôt que de se concentrer sur leur tâche. Cela nuit grandement à leur capacité de se concentrer sur leur travail et à

leur tranquillité d'esprit pendant qu'ils travaillent. Les travailleurs ferroviaires disent aussi que les drones vont être utilisés pour les criminaliser et prendre des mesures disciplinaires contre eux sous prétexte qu'ils enfreignent les règles de sécurité. Les mesures disciplinaires contre les travailleurs, qui sont déjà monnaie courante dans le secteur ferroviaire et visent souvent les travailleurs qui dénoncent les conditions de travail non sécuritaires, augmentent à l'heure actuelle alors que les travailleurs sont accusés d'infraction aux règles sur la base de la surveillance par drones. À l'heure actuelle, les travailleurs ferroviaires ripostent à ce recours aux drones en inondant de plaintes la ligne téléphonique de sécurité d'Union Pacific et en déposant des plaintes auprès de la FAA et de l'Administration fédérale des chemins de fer (FRA).

Union Pacific a interrompu son utilisation de drones pour espionner ses employés le 1er mars dernier dans le but d'en arriver à un « processus de collaboration » avec les syndicats dans le recours aux drones. Le monopole a aussi annoncé qu'il reprendra sa surveillance aérienne dans les prochaines semaines.

L'affirmation d'Union Pacific selon laquelle il a recours aux drones pour s'assurer que les travailleurs respectent les règles de sécurité n'a rien à voir avec la réalité. En fait, ce sont les entreprises ferroviaires qui n'ont cessé de s'attaquer à la santé et à la sécurité des travailleurs et du

public depuis des années. Elles ont réduit les inspections et l'entretien mécanique des trains afin de les garder en mouvement le plus possible et de réduire les temps d'arrêt le plus possible. Elles ont réduit leur main-d'oeuvre syndiquées afin d'affaiblir la lutte unie organisée des travailleurs pour leurs droits, notamment leur droit de travailler dans des conditions salubres et sécuritaires. Les travailleurs sur le terrain rapportent que le personnel de direction des entreprises de transport pousse les travailleurs à arrondir les coins en ce qui concerne la santé et la sécurité tout en mettant en place des mesures pour les blâmer et les punir lorsque des travailleurs se blessent ou même meurent au travail, et pour forcer les travailleurs au silence. Le même phénomène se produit dans plusieurs autres secteurs.

Les travailleurs canadiens, en particulier les travailleurs ferroviaires, peuvent apprécier à quel point la situation aux États-Unis est similaire à la leur. Il ne serait pas surprenant que les sociétés ferroviaires canadiennes se mettent elles aussi à avoir recours aux drones pour des « raisons de sécurité » sous prétexte de demeurer concurrentielles avec les compagnies américaines. Le projet de loi C-49 du gouvernement Trudeau qui est appuyé par des monopoles ferroviaires comme le CP et le CN et est maintenant rendu au Sénat, rend obligatoire l'installation par les entreprises d'enregistreurs audio-vidéo dans les locomotives et leur donne accès au contenu des enregistrements. Les travailleurs doivent s'organiser pour faire interdire ces mesures irresponsables et dangereuses.

Ce qui est visé ici, dans l'objectif de servir les intérêts privés étroits des monopoles ferroviaires, c'est le facteur humain, lequel est déployé dans la lutte organisée des travailleurs à la défense de leurs droits et des droits de tous et pour préserver leur sécurité et la sécurité des communautés. C'est seulement cette activité prosociale des travailleurs organisés qui peut changer la situation d'une façon qui va bénéficier aux travailleurs et à la société. Cette utilisation de drones pour espionner les travailleurs ferroviaires des États-Unis rappelle certainement aux travailleurs canadiens les propos des représentants du Canadien Pacifique et d'autres comme eux en commission parlementaire sur le projet de loi C-49. Ils ont dit que les chemins de fer sont sécuritaires en ce qui a trait aux équipements et aux rails et que le seul problème qui reste c'est celui des « facteurs humains » qui sont la cause principale des incidents ferroviaires. Un de ces représentants est même allé jusqu'à dire que le jour où les processus ferroviaires vont être « entièrement automatisés », c'en sera fini des accidents. Au contraire, pour assurer et améliorer la sécurité ferroviaire et les conditions de sécurité dans les autres industries, il faut que les travailleurs mettent en oeuvre le facteur humain en menant une lutte de classe consciente pour des conditions sécuritaires et en faisant fonctionner le secteur de manière professionnelle selon les plus hauts standards possibles et dans l'objectif de combler les besoins du peuple. C'est ce qui va protéger les travailleurs et les communautés dans lesquels les divers systèmes de transport sont actifs.

La « sécurité ferroviaire » ne peut pas être une affaire de menaces et un régime policier suspendu au-dessus de la tête des travailleurs pour que les monopoles aient carte blanche pour servir leur quête étroite de profit maximum privé et faire taire et criminaliser les travailleurs. Le recours aux drones et à d'autres mesures d'espionnage des travailleurs rend le secteur ferroviaire encore plus dangereux. L'opposition des travailleurs ferroviaires aux conditions de travail non sécuritaires est une partie intégrante de la lutte qu'ils mènent pour leurs droits et les droits de tous. Dans les conditions actuelles de l'offensive antisociale, il s'agit d'une lutte quotidienne de vie ou de mort contre les manoeuvres irresponsables et dangereuses que les monopoles et les gouvernements ne cessent d'inventer pour servir leurs intérêts étroits et empêcher les travailleurs de prendre l'initiative pour résoudre le problème d'une manière qui bénéficie à la société.

Les travailleurs canadiens dénoncent le recours aux drones contre les travailleurs ferroviaires américains et appuient leur lutte pour l'abolir.

